



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Commune de **BÂGÉ-DOMMARTIN**

Département de l'AIN – Arrondissement de BOURG-en-BRESSE – Canton de REPLONGES

Réf : 2025/52

**Objet : RPQS – Rapport annuel sur le prix et la
qualité du service d'assainissement collectif -
2024 – Bâgé-Dommartin**

Date de convocation : 12 septembre 2025

Date d'affichage : 12 septembre 2025

Date de réunion : 18 septembre 2025

Nombre de conseillers : 26

Nombre de conseillers en exercice : 26

Nombre de conseillers présents : 23

Nombre de votants : 25

L'AN DEUX MIL VINGT CINQ, le dix-huit septembre à 20h13, le Conseil Municipal de la commune de Bâgé-Dommartin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian BERNIGAUD, Maire.

Étaient présents : M. BERNIGAUD Christian, M. BESSON Jean-Jacques, Mme BEURRIER Aline, Mme BUIRET Marie-Dominique, M. CHAFFAUD Jérôme, M. DIOCHON Eric, Mme DONGUY Annick, M. ECOCHARD Nicolas, M. FERNANDES Michel, M. FERRAND Etienne, Mme GAUTHERET Marie-Pierre, Mme GUILLOT Myriam, Mme JOURDAN Dominique, Mme LAFAY Monique, Mme MICHAUD Laurence, Mme NAVAS Catherine, Mme ONOFRE Lia, M. PAIN Philippe, M. PERRET Nicolas, M. Raphaël ROZIER, M. SAVART Gauthier, Mme SOCQUET Anne-Laure et M. TRUCHON Pierre, conseillers municipaux.

Étaient excusés : Mme CHARDIGNY Mireille qui a donné pouvoir à Mme NAVAS Catherine, M. MERCIER Michel et Mme MERONI Isabelle qui a donné pouvoir à Mme BUIRET Marie-Dominique
Mme DONGUY Annick est nommée secrétaire de séance.

En application de l'article L2224-5 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire donne la parole à JJ BESSON, Adjoint en charge de l'assainissement, qui présente le rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif. Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

DECIDE d'adopter le rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de la commune de Bâgé-Dommartin, ainsi que la note d'information de l'Agence de l'Eau. Ce rapport et son annexe seront transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération.

Fait et délibéré en mairie,

Le 18/09/2025

Le Maire

Le Secrétaire de séance

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
Et publication ou notification du



Accusé de réception en préfecture
001-200077220-20250918-2025-52-DE
Date de télétransmission : 19/09/2025
Date de réception préfecture : 19/09/2025